



Label
Or 2015-2016

Compagnie d'arc du Val de Loire

La Compagnie d'Arc du Val de Loire est heureuse de vous inviter au Championnat de Ligue par équipes de Clubs sur la commune de Montlouis-sur-Loire.

Le lieu : Parc de la Maison de Retraite de la Bourdaisière (suivre Maison de Retraite, 111 avenue Gabrielle d'Estrées, 37270 MONTLOUIS-SUR-LOIRE).

La Date : Le dimanche 4 septembre 2016.

Le programme (horaires sous réserve).

- Greffe : à partir de 8 heures,
- Début des tirs : 9h00,
- Éliminatoires à partir de 14h00,
- Début des finales à partir de 16h00,
- Podiums prévus à partir de 17h30.

Règlement :

Le championnat se déroule suivant le règlement FFTA du championnat de France par équipes de Clubs (saison 2015-2016).

Les phases finales en duel débutent en $\frac{1}{4}$ de finale sur 8 cibles.

Les $\frac{1}{2}$ finales et les finales se déroulent sur 4 cibles.

Le tir de classement se déroule sur 8 cibles.

Catégories et composition des équipes :

Sont reconnues les équipes de Club Hommes et Femmes conformes à la réglementation (règles de transfert applicables).

Les équipes Mixtes (archers du même club ou non, clubs de Ligue du Centre seulement) sont également reconnues.

Les équipes non conformes ou les équipes hors Ligue peuvent toutefois participer au tir qualificatif et accéder au $\frac{1}{8}$ de finale.

Pour les phases finales, ces équipes seront classées en dernière position pour la constitution du tableau des duels. Elles ne peuvent pas accéder aux $\frac{1}{2}$ finales ou finales.

Engagement : 30 euros par équipe

Arbitres du Département 37.

Récompenses : Aux 3 premières équipes des catégories reconnues.

Inscriptions : Uniquement par mail à l'adresse suivante : davidgoubard@orange.fr

Inscriptions préalables obligatoires (pas d'enregistrement sur place).

Buvette et restauration rapide sur place.